

# ASSOCIATION AUTOUR DE ST MICHEL D'AIGUILHE

MAIRIE - 43000 AIGUILHE - Tel : 04 71 09 03 83 - Mail : ad5@[aiguilhe.fr](mailto:ad5@aiguilhe.fr) - Site : Aiguilhe.fr

**IMPRIMEZ CE DOCUMENT, remplissez le et retournez le soit par courrier, soit par mail**

## 1<sup>ère</sup> édition du TRAIL DU ROCHER BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM :	PRENOM :
ADRESSE :	
TEL :	MAIL :
DATE DE NAISSANCE	

### VOTRE CHOIX

	DISTANCE	HORAIRE / ARRIVEE-DEPART	TARIF
<input type="checkbox"/> TRAIL	15 KM	9 H 30 STADE D'AIGUILHE	12 €
<input type="checkbox"/> TRAIL	8 KM	9 H 45 STADE D'AIGUILHE	8 €
<input type="checkbox"/> RANDONNEE PEDESTRE	8 KM	9 H 45 STADE D'AIGUILHE	8 €

### RESERVATION DU REPAS DE MIDI

**REPAS APRES COURSE : 12 € (enfants -12 ans : 6 €)**

(limité à 120 repas)

NOMBRE DE REPAS ADULTE :

NOMBRE DE REPAS ENFANTS :

COUT TOTAL REPAS :

**JOINDRE UN CHEQUE DU MONTANT TOTAL à l'ordre de ASMA, et à envoyer à :  
MAIRIE – 1 rue Crozatier – 43000 AIGUILHE**

Signature,

# REGLEMENT DU TRAIL et DE LA RANDONNEE PEDESTRE

L'association Autour de St Michel d'Aiguilhe organise « LE TRAIL DU ROCHER » afin d'abonder au financement participatif mis en ligne par la mairie, en partenariat avec la Fondation du Patrimoine, pour la réfection des marches qui permettent d'accéder au sommet du Rocher St Michel.

## **RAVITAILLEMENTS :**

Deux ravitaillements seront proposés (eau, nourriture), à mi-parcours pour le 15 Km, à l'arrivée pour les autres. Il appartiendra cependant à chaque concurrent d'avoir sa propre réserve en apports énergétiques ainsi qu'en eau.

**BALISAGE** Le balisage sera assuré avec de la rubalise ainsi que du marquage au sol. Sur les portions ouvertes à la circulation, le concurrent devra se conformer au code de la route. Des signaleurs seront aux points jugés les plus problématiques.

## **INSCRIPTIONS**

Les inscriptions se feront :

- par courrier (mairie - 1 rue Crozatier - 43000 AIGUILHE
- par mail [ad5@aiguilhe.fr](mailto:ad5@aiguilhe.fr) à l'aide du bulletin d'inscription téléchargeable sur le site de la mairie : [www.aiguilhe.fr](http://www.aiguilhe.fr), jusqu'au VENDREDI 29 MARS.

Des inscriptions pour les courses ou la randonnée pourront être prises jusqu'au DIMANCHE 31 MARS 8 H 30 au stade d'Aiguilhe.

Pour les repas inscription obligatoire AVANT LE 24 MARS.

Un lot sera offert à chaque participant au retrait du dossard.

## **PARKING :**

Les participants devront se garer parking de l'ancienne piscine Quincieu , parking poids lourds

Possibilité de douches à l'arrivée, au stade.